

# Pourquoi l'Arc mosellan continuera d'investir en 2021

Entre nouvelles dynamiques et exercices contraints, la communauté de communes commence à entrevoir ce qu'elle engagera comme investissements en 2021. Petite enfance, mobilités douces et travaux sur le site d'enfouissement des déchets d'Aboncourt sont listés.

Par **Chrystelle FOLNY** - Hier à 05:00 - Temps de lecture : 3 min

| Vu 304 fois



La

communauté de communes veut mettre l'accent sur l'offre pédagogique en direction des familles et des assistants maternels. Photo RL / Armand FLOHR

Malgré les incertitudes liées à [la pandémie de Covid-19](#) et aux dépenses supplémentaires que cela engendre, la communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) a de la suite dans les idées. « Nous avons un des territoires les plus dynamiques de Moselle-Nord sur le plan démographique et nous avons des ambitions pour accompagner ce phénomène », explique le premier vice-président, Gérard Guirkinger. « Bien sûr nous avons des exercices imposés et pas des moindres ; je pense au [centre d'enfouissement des déchets d'Aboncourt qui va nécessiter des travaux et des provisions](#). Et si l'on ajoute les préparatifs de la taxe incitative et des travaux à la déchetterie de Guénange et Kœnigsmacker, nous prévoyons 2,3M€ d'investissements, reconnaît l'élue. « Mais nous voulons aussi mettre en place une politique plus ambitieuse dans d'autres domaines ». Les choix ont été présentés aux délégués communautaires lors du récent débat d'orientation budgétaire. En voici quelques-uns.

## Petite enfance, toute

Ce sujet a déjà fait partie des priorités durant le mandat précédent et aujourd'hui, les élus passent la seconde. En septembre, le multi-accueil de Guénange intégrera les locaux réhabilités de l'ancienne école du Bois (2M€ d'investissement, subventionnés pour moitié) ; la construction du multi-accueil de Koenigsmacker (25 places) doit démarrer dans le courant de l'année. Pour optimiser la masse salariale par la suite, la CCAM réfléchit à la mise en œuvre d'une délégation de service public qui concernerait les deux structures à compter de septembre 2022.

Autre ambition « qui fait l'unanimité », souligne Bernard Guirkinger : développer les actions du relais d'assistants maternels, qui pourrait proposer une animation par semaine à destination des parents et des enfants (au lieu d'une par mois). Deux interventions hebdomadaires en direction des assistantes maternelles sont aussi envisagées.

## Marcher, pédaler, rattraper Buding

« Nous souhaitons une politique plus ambitieuse au niveau de l'animation du territoire », poursuit le premier vice-président. « Nous voulons réveiller le site de Buding, en y proposant davantage d'animations si les conditions sanitaires le permettent. Les chemins de randonnée vont enfin voir le jour ; nous lançons une étude stratégique pour favoriser le tourisme... » Une offre de loisirs nouvelle arrive pour les adolescents lors des petites vacances scolaires.

## Soutenir les communes

Souvent suggérée par Arnaud Spet alors qu'il n'était pas encore président de la CCAM, la création d'un fonds de concours est en approche. Cela permettrait d'accompagner certains investissements des communes et notamment des plus petites, aux ressources limitées.

## Quid de la fiscalité ?

La question sera tranchée d'ici le vote du budget, c'est-à-dire mi-mars. L'option d'une hausse de la taxe foncière est sur la table (1,25 % contre 1 % actuellement). Vu la conjoncture, la pression sur les entreprises reste exclue.